



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E169816

VALABLE JUSQU'AU 18/02/2026

ÉDITÉ LE 03/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/2017

Forme juridique : SASU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2017B00630

Siret : 828 243 329 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011171683704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011171683704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : CELESTE COUVERTURE

31 BIS AVENUE DE LA RESISTANCE
77500 CHELLES

Téléphone : 01 60 20 16 33

Portable : 06 02 13 84 95

Site Internet : www.celeste-groupe.com

E-mail : emilie@celeste-groupe.com

Responsabilité légale :
MATHLOUTHI MALIK PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/12/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/12/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	14/11/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.